

# Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

**Titre : Développement de la mobilité douce, active et inclusive – Équipement du territoire**

**N° action : 44**

**Référence aux critères de la grille d'évaluation :**

- 1.1. Cohérence et complétude du périmètre
- 1.2. Cohérence fonctionnelle et intégrité du périmètre
- 1.4. Tourisme et patrimoine
- 2.1. Enjeux nature et biodiversité
- 2.2. Enjeux climat et mobilité
- 2.3. Enjeux économiques et sociaux
- 2.4. Enjeux éducation et sensibilisation

**Description de l'action :**

**-Contexte :**

La Vallée de la Semois est un territoire rural avec une offre de transports en commun limitée, où l'usage de la voiture individuelle domine largement les usages, et où l'utilisation des engins de mobilité douce est encore peu développée. Les visiteurs et les citoyens restent peu habitués à l'intermodalité. Les moyens de mobilité des personnes à besoins spécifiques/fragilisés sont peu développés, ce qui limite leurs occasions de découvrir le territoire et la nature environnante.

Selon la vision FAST 2030 et la Stratégie de mobilité régionale, l'objectif de la Région wallonne, d'ici 2030, est de réduire la part modale de la voiture individuelle de 83 % à 60 % au profit de la voiture partagée ou du covoiturage (augmentation du taux d'occupation de 1,3 à 1,8), du transport collectif (4 à 10 %), du vélo (1 à 5 %) et de la marche (3 à 5 %).

Par ailleurs, le principe "STOP", préconisé par la Région wallonne, hiérarchise les différents modes de déplacement et dit STOP au tout voiture (d'abord aller à pied, puis pédaler, ensuite prendre les transports en commun avant d'envisager le covoiturage et, en dernier lieu, la voiture privée).

Pour ce qui est du vélo et de la marche, la Wallonie entend se doter d'infrastructures complémentaires nécessaires et adapter les infrastructures existantes. Pour le vélo, les infrastructures devront s'articuler autour du RAVEL, constituant le réseau express wallon des déplacements doux et qui continuera à se développer. Son accessibilité sera renforcée pour lui permettre d'accueillir plus de déplacements quotidiens vers les lieux d'activités, mais également vers les plateformes multimodales.

Comme le révèle une étude de 2019 sur les bénéfices sociaux du vélo et de la marche en Europe, investir dans des aménagements pour les « modes actifs » est particulièrement rentable. En effet, chaque kilomètre parcouru par une voiture entraîne un coût externe de

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

0,11 €, tandis que le vélo et la marche rapportent respectivement 0,18 € et 0,37 € par kilomètre

Le Parc national se propose donc de favoriser une mobilité douce, active et inclusive en valorisant ces solutions, en incitant les opérateurs économiques locaux à développer ce type d'offres et en dotant le territoire de l'équipement nécessaire.

### - Objectifs :

1. Favoriser la mobilité douce/active/alternative/durable sur le territoire et développer l'écotourisme : inciter les citoyens, les familles et les visiteurs à se déplacer au quotidien ou dans le cadre touristique/de loisirs de manière respectueuse de l'environnement et de la nature ;
2. Développer une offre d'engins de mobilité douce adaptée tant aux citoyens, touristes, familles qu'aux personnes à besoins spécifiques/fragilisées ;
3. Valoriser l'utilisation des engins de mobilité douce et, ainsi, stimuler leur développement, y compris dans un cadre touristique ;
4. Rendre l'offre de mobilité douce fluide grâce à des points relais de location (dépôt et enlèvement des engins, bornes de recharge...) ;
5. Promouvoir l'intermodalité auprès des citoyens, touristes, familles ;
6. Permettre à l'ensemble des publics de découvrir le territoire et son patrimoine naturel de manière responsable, autonome et divertissante ;
7. Favoriser l'inclusion des personnes à besoins spécifiques/fragilisées grâce à des moyens de déplacement et des activités adaptés à leur capacité.

### - Méthodologie :

#### **A) Diagnostic de l'offre matérielle**

1. Identification des différents outils existants à l'heure actuelle et des nouveautés
  - Pour les citoyens, touristes, familles : vélos/VTT/trottinettes électriques/Segway/vélo enfant/siège enfant/barres de vélo/remorque vélo/vélo cargo...
  - Pour les personnes à besoins spécifiques : vélos de type tandem, tricycle, pousse-pousse... (Pino steps, Fun2go, e-spider...), joëlette, hippocampe, becasine...
2. Identification des opérateurs de location/réparation/... de ce type d'engins sur le territoire, de leur équipement et des points de ravitaillements (énergie) ;
3. Identification des manques, des besoins et des opportunités pour le territoire
4. Recensement/identification des tracés/parcours existants et adaptés à ces engins

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION







Photo issue du Web à titre d'exemple

### ***B) Renforcement de l'offre matérielle et mise en place d'un réseau de location***

1. Création de partenariats avec les opérateurs (loueurs, réparateurs, acteurs locaux) pour développer l'offre sur le territoire ;

2. Identifier les lieux propices (portes d'entrées, gares, endroits où il n'y a pas encore d'opérateurs...) qui deviendraient des lieux d'enlèvement-dépôt-recharge-réparation du matériel complémentaires aux opérateurs et définir les gestionnaires du matériel de ces lieux ;
3. Compléter l'équipement (engins et bornes de recharges) des opérateurs/des lieux en fonction des manques identifiés ;  
→ Cofinancement des outils par le Parc national en contrepartie d'un pourcentage du coût de location
4. Cartographier et connecter les opérateurs/gestionnaires des lieux de dépôt/enlèvement/recharge entre eux (notamment pour le dépôt-enlèvement des engins) afin d'établir un réseau de location efficace.



Exemple de point relais vélo au Parc national Hoge Weluwe

### ***C) Promotion du réseau de location***

Création de supports de communication en ligne/papier mettant en avant l'offre d'engins de mobilité douce et les activités qui s'y réfèrent.

### ***D) Développement d'activités de découverte du territoire et de la nature environnante grâce à l'offre d'engins de mobilité douce***

1. Identification des sorties organisées avec ce type d'engins sur le territoire et des groupes de bénévoles/structures/associations organisant ces sorties ou pouvant potentiellement prendre part à ce type de sortie :  
→ Pour les citoyens, touristes, familles (ex : Je pédale pour ma forme, groupes de cyclistes, antennes locales du GRACQ, guides...)  
→ Pour les personnes à besoins spécifiques (maisons de retraite, centres d'accueil, maisons médicales, bénévoles, associations pour les personnes à besoins spécifiques...)
2. Identification des manques, des besoins et des opportunités pour le territoire en fonction de ce diagnostic ;
3. Collaboration avec les acteurs identifiés et développement de groupements d'acteurs/de collectifs citoyens pour l'organisation de ce type d'activités :  
→ Création des partenariats avec des structures actives dans le domaine social/touristique sur le territoire  
→ Appels à bénévoles

## Parc National de Wallonie - Phase 2 - FICHE ACTION

4. Développement de partenariats entre les acteurs porteurs des activités et les opérateurs de location pour la mise à disposition du matériel
5. Mise en place concrète des activités

**- Localisation :**

Périmètre du Parc national et zone d'influence

**- Public(s) ciblé(s) :**

Familles (enfants, parents...)

Citoyens

Touristes

Personnes à besoins spécifiques/ personnes fragilisées

Secteur MICE